

COMPTE RENDU SEANCE DU 20 JUILLET 2017

1 - Le Conseil Municipal s'est réuni à 19h30 sur la parcelle AH 75 qui fait l'objet d'une demande d'achat par un exploitant viticole. Une décision sera prise ultérieurement.

2 – Le CM à décider d'augmenter le prix des concessions du cimetière à 100 € pour la concession simple et 200 € pour la concession double – urne columbarium 500 € à partir du 1^{er} août 2017 et ce, sur une durée de 50 ans.

3 – Le CM a accepté le devis de M. LEMOINE pour les travaux supplémentaires du bar-tabac pour la somme de 22 328.29 € TTC.

4 – Une présentation du FPIC a été faite par Mme le Maire qui siège à la CDC

5 – Le Syndicat Viticole verra sur place les travaux à effectuer sur le chemin sollicité au vignoble de Beaumont

6 – Le CM a décidé de réglementer la réfection par la commune des chemins d'accès aux constructions nouvelles.